

Le ministre des Finances l'a annoncé

Le paiement par carte bancaire avant juin 2016

Page 2



Journée nationale du tourisme Les orientations de Ghoul

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3604 - Mardi 30 juin 2015 - Prix: 10 DA

Tlemcen

Saisie de 31 quintaux de cannabis provenant du Maroc

Page 24

Education/Recrutement de directeurs d'établissement et inspecteurs

Concours le 22 juillet pour plus de 7 000 postes

Page 3

Les effets d'annonce de Bernardino Leon

Par Mohamed Habili

Depuis qu'il est sur la brèche, on ne compte pas le nombre de fois où le représentant des Nations unies pour le conflit libyen, Bernardino Leon, a annoncé qu'un accord était imminent entre les deux gouvernements de Tobrouk et de Tripoli, mais dont on a appris le jour d'après qu'en fait il avait tourné court. Un même effet d'annonce de sa part vient de se produire, mais qui - et pour cause - a à peine retenu l'attention des médias. C'est qu'il ne doit plus exister grand monde pour continuer de le prendre au mot, et même de croire qu'à terme une solution politique est possible en Libye. Il est vrai qu'une solution militaire n'est pas évidente non plus, autrement ça se saurait, car on en verrait déjà les prémices, pour autant que depuis le temps elle ne se soit pas déjà concrétisée. On ne peut donc reprocher à Bernardino Leon de ne pas faire tout ce qu'il est humainement possible d'entreprendre pour ramener la paix en Libye. A l'impossible personne n'est tenu. On peut juste s'étonner qu'il ne se soit pas encore aperçu que sa mission relève de l'impossible. Or ce serait bien pour tout le monde s'il finissait par l'admettre, prenant en cela exemple sur Lakhdar Brahimi, homme tenace s'il en est, qui néanmoins a fini par reconnaître son échec en Syrie, et à donner sa démission. A la réflexion, sa gageure pourrait être plus difficile à tenir que celle à laquelle était confronté Lakhdar Brahimi.

Suite en page 3

Après l'attaque meurtrière de Sousse

L'Algérie face à de nouveaux enjeux sécuritaires



La menace sécuritaire aux frontières de l'Algérie, notamment du côté «Est» risque de connaître une importante montée avec le dernier attentat meurtrier contre un site touristique à Sousse en Tunisie, sachant que cette attaque a été revendiquée par le groupe autoproclamé Etat islamique (Daech).

Page 3



Talai au sujet de la voie ferrée Touggourt-Hassi Messaoud

«Révision du planning de travail» pour rattraper le retard

Page 2

Musique

Lounis Ait Menguellet en mini tournée nationale

Page 13

Talai au sujet de la voie ferrée Touggourt-Hassi Messaoud

«Révision du planning de travail» pour rattraper le retard



LA NÉCESSITÉ de rattraper le retard dans les travaux de réalisation de la ligne ferroviaire Touggourt-Hassi Messaoud a été soulignée lundi à Ouargla par le ministre des transports, Boudjama Talai. «La révision du planning de travail est nécessaire pour rattraper le retard accusé dans la réalisation de la ligne ferroviaire Touggourt-Hassi Messaoud, qui revêt une importance socio-économique pour le développement de la région», a indiqué le ministre lors de l'inspection de ce projet structurant, localisé dans la commune de Témacine. Doté d'une enveloppe de 70 milliards DA, ce projet qui enregistre un taux d'avancement de 35 %, prévoit la réalisation d'une ligne ferroviaire de 147 km, dont 54 km en voie double, selon des explications fournies à la délégation ministérielle. La voie ferrée Touggourt-Hassi Messaoud comblera quatre (4) gares de voyageurs ainsi qu'une autre de marchandises et 22 ouvrages d'art, selon la fiche technique de projet. M. Talai a assisté, sur le même site, à une présentation sur les différentes lignes projetées au titre de la «Boucle de Sud», à l'instar de la ligne Ghardaïa-Ouargla (170 km) et de celles de Ouargla-Hassi Messaoud (85 km) et Touggourt-El-Oued (95 km). Le ministre des transports avait entamé sa tournée dans la wilaya à partir de la daïra de Touggourt (160 km au Nord de Ouargla) où un exposé sur la situation du secteur des transports dans la wilaya lui a été présenté, dont le projet d'une gare routière retenu en faveur de cette collectivité et une étude d'une gare aéronautique projetée à l'aéroport de Touggourt. Il a écouté ensuite à des explications sur la situation du trafic des voyageurs et des marchandises, ainsi que sur les activités menées par les autoécoles dans la wilaya. M. Talai a également inspecté le projet de la nouvelle gare routière de Touggourt, implantée sur une surface de 6 hectares, dont les travaux de réalisation ont été exécutés, en attendant l'achèvement de l'aménagement extérieur, a-t-on signalé. Une enveloppe financière de 655 millions DA a été réservée à la réalisation de cette structure qui compte 32 quais de bus, dont cinq pour l'embarquement, qui assurera les dessertes inter-wilayas, intercommunales, selon des responsables du secteur.

Ali N./APS

Le ministre des Finances l'a annoncé

Le paiement par carte bancaire avant juin 2016

■ *Abderrahmane Benkhalfa espère un élargissement des cartes bancaires au paiement avant juin 2016. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, il a, à ce propos, révélé que ce dossier fera l'objet d'une réunion qui regroupera, jeudi prochain à Alger, les banques et les établissements financiers de la place.*

par Meriem Benchaouia

Le ministre des Finances, a annoncé hier, un élargissement de l'utilisation des cartes bancaires, qui servent, jusqu'à aujourd'hui, uniquement à retirer de l'argent au niveau des guichets bancaires ou des distributeurs automatiques (DAB). Abderrahmane Benkhalfa, espère un élargissement des cartes bancaires au paiement avant juin 2016. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, il a, à ce propos, révélé que ce dossier fera l'objet d'une réunion qui regroupera, jeudi prochain à Alger, les banques et les établissements financiers de la place. Par ailleurs c'est demain qu'entre en vigueur la mesure relative au paiement par chèque des transactions supérieures à 500 000 DA. En effet, à compter du 1^{er} juillet, le paiement en espèces de plus de 1 million de dinars sera interdit. «J'ai dit fini la chkara parce qu'elle n'est pas au niveau d'un pays comme le nôtre. C'est aussi un problème de sécurité pour les gens qui prennent des millions dans leurs voitures», a expliqué Benkhalfa.



Selon lui, «la décision de plafonner le paiement en espèces, vise trois objectifs». Il s'agit ainsi, de «diminuer l'utilisation du cash, donner du confort et de la sécurité à une clientèle qui travaille avec de gros montants et permettre de recycler progressivement les transactions qui se font en dehors des banques». «Cette mesure vise à réduire le niveau de circulation de la monnaie hors

du circuit bancaire», a rappelé le ministre des Finances qui ne s'attend pas à une résistance dans l'application de cette mesure. Et pour cause : selon lui, «99,99% des Algériens ont de l'argent propre». «On aura quelques couacs au début, mais au bout de 3 à 4 mois, nous devrions être au niveau d'un pays moderne», a estimé le ministre. «Le coffre, ce n'est pas la cuisinière, ni la salle à manger, mais c'est la banque», a-t-il insisté. Il a souligné que cette obligation de paiement par chèque bancaire pour les transactions commerciales dépassant les seuils fixés vise aussi «à assurer le confort au citoyen et à lui sécuriser ses transactions et à les rendre plus faciles». Il a ajouté que cette disposition entraine dans le cadre de la généralisation et le développement des moyens de paiement modernes à travers les circuits bancaires et financiers. Le ministre a également évoqué la révision du dispositif de subventions qui «n'est pas à l'ordre du jour», en réponse à la question relative à la mesure contenue dans l'avant-projet de loi de finances complémentaire 2015, prévoyant des quotas de carburant subventionné aux Algériens. Un peu plus loin, le ministre, s'est toutefois refusé à tout commentaire portant la mesure concernant le carburant. «La LFC 2015 est toujours dans les laboratoires. Nous allons évaluer l'impact des soutiens aux entreprises», a-t-il dit. «Pas d'austérité, mais plus de rigueur» dans la gestion de l'argent de l'Etat, a-t-il conclu.

M. B

Journée nationale du tourisme

Les orientations de Ghoul

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a présenté hier les grandes orientations de son plan de développement visant à redorer le blason du tourisme en Algérie. La formation du personnel travaillant dans le secteur du tourisme, l'amélioration des services offerts, la réalisation d'hôtels de standard international sont les axes principaux de ce plan.

Le plan de Amar Ghoul pour le secteur du tourisme a pour premier objectif «l'émergence d'une destination touristique qui dispose d'un important potentiel. Le premier responsable du secteur du tourisme a mis l'accent sur la nécessité d'optimiser le potentiel de nos régions afin de relancer l'activité touristique dans notre pays et rendre encore plus attractif la multitude de sites et lieux touristiques, éparpillés à travers le territoire national, et permettre ainsi la concrétisation de cet objectif.

Le tourisme en Algérie repose, selon le ministre, sur cinq axes dont la réalisation d'hôtels de standard international, la formation, le service, la commercialisation et l'adoption d'une nouvelle mentalité. Il a expliqué, en marge d'une cérémonie organisée à l'occasion de la journée nationale du tourisme (25 juin), qu'il faut d'abord réaliser des

infrastructures répondant aux normes internationales et en adéquation avec les étoiles «décrochées» par chaque établissement touristique, tout en formant les employés et les managers afin de bien gérer ces structures, ce qu'il a considéré comme la deuxième exigence. La troisième condition sur laquelle repose le développement du tourisme en Algérie est, ajoute-t-il, l'offre d'un service de haut niveau afin de satisfaire le client. Il a placé en quatrième position l'effort de vulgarisation des espaces touristiques, tout en veillant à l'exploitation des produits disponibles. Cela nécessite d'abord, a-t-il noté, l'adoption d'une nouvelle mentalité et la conjugaison des efforts de tous les services représentant les secteurs dans l'administration locale, les élus et les citoyens pour la promotion de la «destination Algérie».

« Nous sommes avec la Tunisie sœur »

Malgré le lâche attentat qui a frappé la Tunisie, la solidarité entre les deux pays demeure inébranlable. «En ces moments difficiles, l'Algérie, qui s'est toujours résolument tenue aux côtés de la Tunisie sœur, tient à renouveler son soutien fort et inconditionnel à ce pays et à ses autorités et à poursuivre avec eux

l'œuvre commune et solidaire qui consiste à faire face ensemble au terrorisme et à continuer à agir solidairement et en rang serré pour le défaire définitivement», a indiqué, hier, le ministre du Tourisme qui confirme que la Tunisie pourra toujours compter sur les touristes algériens.

L'Association des journalistes spécialisés en tourisme active officiellement

Le ministre du Tourisme, Amar Ghoul, a annoncé officiellement, dans la soirée d'hier, la création de l'Association nationale des médias spécialisés dans le tourisme «Plumes touristiques» de l'Ecole nationale de tourisme et de l'hôtellerie. Le ministre s'est dit «honoré» de la création d'une telle association spécialisée dans la «promotion de la destination Algérie». «Nous encourageons l'initiative de ces journalistes qui ont créé cette association. Nous comptons travailler en partenariat», a déclaré M. Ghoul. Le ministre a, toutefois, rappelé que le principal but de cette nouvelle association est de renforcer le rôle des journalistes algériens dans la promotion du pays sur le plan touristique, accompagner l'élan du développement de ce secteur et faire connaître la desti-

nation Algérie. «L'association des journalistes est le leitmotiv pour la sensibilisation du citoyen et la société sur l'importance d'instaurer une culture touristique, sensibiliser sur l'importance de la formation et l'offre de services de haut niveau pour le développement du tourisme et d'une économie hors hydrocarbures», a expliqué encore le ministre. L'association se veut également un cadre de réflexion et de propositions pour aller au-delà des constats. Le président de l'Association nationale des médias spécialisés dans le tourisme «Plumes touristiques», Hichem Daou, a déclaré que «la presse spécialisée est d'une importance majeure pour booster l'économie touristique de notre pays et le mettre en valeur». Il a souligné également que cette association se veut «un espace dédié à la promotion et la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel à travers le territoire national, et également faire circuler la bonne image de nos sites touristiques particulièrement pour les touristes algériens». D'ailleurs, Amar Ghoul a annoncé qu'un prix national «Plumes touristiques» sera décerné chaque année le 22 octobre, à l'occasion de la journée nationale de la presse, au meilleur travail journalistique.

Louiza Ait Ramdane

Après l'attaque meurtrière de Sousse

L'Algérie face à de nouveaux enjeux sécuritaires

■ La menace sécuritaire aux frontières de l'Algérie, notamment du côté «Est» risque de connaître une importante montée avec le dernier attentat meurtrier contre un site touristique à Sousse en Tunisie, sachant que cette attaque a été revendiquée par le groupe autoproclamé Etat islamique (Daech).

Par Nacera Chennafi

Dans ce cadre, des informations font état du renforcement de la présence des forces de l'Armée nationale populaire estimé à pas moins de 25 000 soldats. Avec les turbulences que connaît la région notamment en Libye, au Mali et maintenant la Tunisie, l'Algérie est tenue d'être plus que jamais vigilante face au risque d'infiltration des terroristes sur le sol algérien surtout que ce qui s'autoproclame l'Etat islamique (Daech) active en Libye. Même les walis sont concernés par la situation sécuritaire et en particulier ceux d'El Tarf, Souk Ahras, Tébessa et El Oued, wilayas situées aux frontières avec la Tunisie. Ils tiennent quotidiennement des réunions pour faire le point sur la situation.

L'Algérie, depuis le début des turbulences dans ces pays, avait renforcé la présence des forces de l'ANP aux frontières en plus des mesures prises dans le cadre de la coopération sécuritaire avec la Tunisie, maintenant que la menace ne vient pas uniquement d'Aqmi mais aussi de Daech.

Pour rappel, le nouveau président tunisien, Beji Caïd Esebssi s'était rendu en Algérie pour sa première visite à l'étranger. L'enjeu sécuritaire était au centre des discussions entre les responsables des deux pays qui se trouvent dans une zone perturbée et instable avec l'aggravation de la situation en Libye sans oublier les hostilités au nord du Mali. Il faut dire que l'Algérie a déjà pris des mesures de sécurisation de ses frontières et ne



cache pas que la situation est inquiétante. Dans ce contexte, l'Algérie a déployé des moyens sécuritaires colossaux au niveau de ses frontières, notamment des événements de Tiguentourine (In Amenas) et d'autre part, favorise toujours la solution politique pour le règlement des conflits libyen et malien, car l'expérience de l'intervention militaire est la cause en partie de l'aggravation de la situation en Libye puisqu'elle ouvre la voie à la circulation des armes et la montée de l'activité terroriste.

Dix contrebandiers de différentes nationalités africaines ont été arrêtés dimanche à Djanet par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre le crime organisé, a indiqué lundi le ministère de la Défense nationale,

dans un communiqué. D'autre part, l'Armée nationale continue sa lutte contre ce qui reste des terroristes à l'intérieur du pays. Samedi dernier, deux terroristes ont été éliminés à Ain Defla par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont récupéré des armes et une quantité de munitions, a annoncé le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. A l'issue de cette opération antiterroriste, les éléments de l'ANP ont récupéré «un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, un fusil semi-automatique, deux bombes de confection artisanale et une quantité de munitions».

Mercredi dernier, un terroriste avait été abattu et un fusil semi-automatique avait été récupéré au cours d'une autre opération menée dans la même zone. La menace sécuritaire au niveau des frontières est une réalité.

Dans un précédent éditorial de la revue «El-Djeich», l'ANP affirme la détérioration de la situation sécuritaire au niveau des frontières en expliquant que «la situation régionale a connu des développements tout aussi périlleux, caractérisés par la recrudescence des actes de violence et la détérioration préoccupante de la situation sécuritaire à nos frontières Est dont l'ampleur a provoqué un exode de populations vers nos frontières».

Selon le constat de l'Armée nationale populaire, ces développements sont de nature à «favoriser» l'infiltration et le déploiement de «groupes terroristes à l'intérieur de notre territoire» à travers les frontières, ajoutant que cette situation constitue «une menace réelle» à la sécurité et à la stabilité de toute la région.

N. C.

Education/Recrutement de directeurs d'établissement et inspecteurs

Concours le 22 juillet pour plus de 7 000 postes

La ministre de l'Education nationale annonce l'ouverture de plus de 7 000 nouveaux postes pour le recrutement de directeurs d'établissement et inspecteurs. Le concours aura lieu le 22 juillet prochain.

Un mois après l'organisation du concours pour le recrutement des enseignants, le ministère de l'Education nationale annonce un autre concours qui concerne cette fois les directeurs d'établissement et les inspecteurs. Plus de 7 000 postes d'emploi ont été ouverts par le ministère de l'Education nationale dans les corps des directeurs d'établissement et inspecteurs, les trois paliers confondus, sur concours prévu le 22 juillet prochain, selon la déclaration faite par le ministère de l'Education. Plus exactement, 7 081 postes sont ouverts par la tutelle qui a commencé samedi à recevoir les dossiers des candidats et ce, jusqu'au 09 juillet en prévision du concours de recrutement au niveau de 43 wilayas. Il s'agit de 1 137 postes d'inspecteurs répartis sur le grade d'inspecteur de l'Education nationale (330 postes), inspecteur de l'enseignement moyen (242 postes) et inspecteur d'orienta-

tion scolaire et professionnelle (13 postes). Pour ce qui est des candidats désireux de rejoindre les postes de directeurs d'établissement, 511 postes sont prévus pour la fonction de directeur de lycée, directeur de CEM (569 postes), directeur d'école primaire (4 230) ainsi que le grade de sous-directeur d'une école primaire (634 postes). Au titre de ce concours, la direction générale de la Fonction publique a annoncé l'autorisation de certains grades à participer aux concours professionnels du ministère de l'Education nationale, comme l'enseignant principal du secondaire ayant 5 ans d'expérience qui peut participer au concours de directeur de lycée, alors que le conseiller en alimentation scolaire peut participer au concours de directeur d'école primaire. L'enseignant principal du primaire (intégré) peut participer au concours de directeur d'école primaire et l'enseignant formateur du primaire (intégré) à celui d'inspecteur de l'enseignement primaire. L'enseignant principal du moyen (intégré), peut, quant à lui, participer au concours de directeur de CEM et l'enseignant formateur du moyen (intégré) au

concours d'inspecteur de l'enseignement moyen. La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, avait annoncé récemment l'organisation de concours professionnels dans son secteur, tel que prévu dans la circulaire cadre n° 93 du 25 juin relative à la rentrée scolaire 2015-2016. Dans son volet relatif à la gestion des ressources humaines, la circulaire cadre prévoit qu'une attention particulière doit être accordée aux plans de gestion des ressources humaines, en veillant à admettre à la retraite tous les fonctionnaires ayant atteint l'âge légal de la retraite, à organiser des concours de recrutement et à ce que les différentes opérations de recrutement soient effectuées conformément à la réglementation en vigueur avant la rentrée scolaire. Il est à souligner que les résultats du concours pour le recrutements de 19 000 enseignants, organisé à la fin du mois dernier, sont toujours attendus. On parle même du retard, puisque les résultats devaient être rendus publics il y a quelques jours déjà, d'après le calendrier de la tutelle.

Yasmine Ayadi

LA QUESTION DU JOUR

Les effets d'annonce de Bernardino Leon

Suite de la page une

Dans le cas du conflit syrien, en effet, les parties prenantes aux négociations, celles de Genève en particulier, étaient placées sur un pied d'égalité, au point de vue du médiateur onusien comme à celui de la communauté internationale, au nom de laquelle celui-ci agissait. Il n'en est pas de même dans la crise libyenne, et à ce titre légitimement reconnu par la communauté internationale, et c'est celui de Tobrouk, et de l'autre, un gouvernement putschiste et illégal, qui est celui de Tripoli. En toute rigueur, il ne devrait pas être permis à ce deuxième gouvernement de prendre part au processus de paix, car sinon cela reviendrait à encourager dans l'avenir le non-respect de la légitimité issue des urnes. Dans le cas libyen, c'est la communauté internationale qui a imposé à la table des négociations un gouvernement illégitime. La communauté internationale ! C'est en fait juste une façon de parler. Il faut entendre par cette terminologie passablement ronflante ces mêmes puissances occidentales qui ont mis la Libye dans la situation inextricable dans laquelle elle se trouve aujourd'hui. Ce sont elles qui appliquent un embargo sur les armes également aux deux gouvernements alors même qu'elles ne devraient pas les traiter, à cet égard comme à d'autres, de la même façon, du moment qu'elles sont censées reconnaître l'un et pas l'autre. Ce sont elles qui maintenant veulent à tout prix que les islamistes qui tiennent Tripoli, et dont le gouvernement n'est reconnu que par un seul pays, le Qatar, ce qui n'est pas peu significatif, aient leur part du pouvoir dans la Libye à venir. Ce qu'elles n'ont pas réussi en Egypte, maintenir au pouvoir les frères musulmans, elles veulent le réussir en Libye. On dira que l'Algérie n'est pas sur une position différente, qu'elle aussi est partisane d'une solution politique en Libye, c'est-à-dire d'un partage du pouvoir entre les forces en présence. Mais est-ce bien le cas ? Le fait est qu'elle est aussi bien pour le dialogue que pour la légalité. Elle n'est pas pour une intervention en Libye, voilà qui du moins est certain. Pour tout le reste, elle semble être pour tout ce qui est de nature à la tenir à l'écart du borborygme libyen. On ne l'avait pas écouté quand la situation y était gérable, qu'on ne compte pas sur elle maintenant pour tirer les marrons du feu pour le profit des puissances ayant fait le malheur de la Libye.

M. H.

Hôpital Mustapha Pacha Plusieurs cas similaires admis après la rupture du jeûne

LES URGENCES médicales du CHU Mustapha Pacha (Alger) accueillent depuis le début du mois de ramadhan plusieurs «cas similaires» peu après la rupture du jeûne (el iftar), liés en majorité à de mauvaises habitudes alimentaires, a indiqué lundi le P^r Salmi Amine, chef de l'Unité d'hospitalisation de courte durée. Plusieurs cas présentant les mêmes symptômes sont admis aux urgences médicales, peu après la rupture du jeûne, a indiqué le P^r Salmi, précisant que la majorité de ces cas étaient dus à de mauvaises habitudes alimentaires. Il s'agit aussi, a-t-il poursuivi, de maladies chroniques, notamment des diabétiques et des hypertendus qui s'obstinent à observer le jeûne, en dépit de la mise en garde de leurs médecins traitant et parfois même sans avis médical. Il a ajouté que «certains malades, notamment les personnes âgées ne s'en tiennent pas aux recommandations de leurs médecins lorsque ces derniers leur interdisent de jeûner». Selon le spécialiste, même si les malades chroniques sont autorisés par leurs médecins à jeûner, «ils sont néanmoins tenus de respecter les recommandations pour éviter d'éventuelles complications qui pourraient être préjudiciables pour leur santé». Il a, dans ce sens, cité l'admission de plusieurs cas, en majorité des diabétiques et des hypertendus, durant les dix premiers jours du mois sacré. Contrairement à la période qui suit immédiatement la rupture du jeûne, une faible affluence est observée durant la matinée, en particulier des citoyens victimes d'accidents. Revenant à l'impact de la hausse des températures en ce mois de jeûne, le spécialiste a indiqué que dix malades avaient été admis dimanche aux urgences médicales pour surmenage et grande fatigue, notamment des personnes âgées et des diabétiques. Il a indiqué que ces cas ont été admis aux urgences entre 12 heures et 17 heures. Se plaignant de maux de tête et de grande fatigue, ces malades ont reçu les soins nécessaires et quitté l'hôpital le même jour. Les urgentistes «révoyaient» un nombre important de personnes victimes de malaise du fait de la hausse importante des températures durant la deuxième semaine du mois de ramadhan. Dix cas seulement ont été admis, ce qui dénote du respect des recommandations des parties concernées par les citoyens. La même source a rappelé les recommandations à suivre en pareille période pour éviter toute complication, notamment l'insolation pour les personnes âgées et les enfants les appelant à éviter de sortir de la maison la matinée et l'après-midi jusqu'à 17 heures, sauf en cas de nécessité. Elle a appelé également à éviter les travaux nécessitant un grand effort physique durant cette période recommandant aux personnes souffrant de maladies chroniques de respecter les conseils du médecin traitant et même rompre le jeûne si leur état de santé ne leur permet pas de jeûner. Cette structure sanitaire, d'une superficie de 15 ha, était le lieu de résidence du Dey Mustapha Pacha (1798-1805) sous l'empire ottoman. Aujourd'hui, le CHU Mustapha Pacha accueille quotidiennement des centaines de malades et emploie plus de 5 000 fonctionnaires (administration et personnel médical) et dispose de plus de 40 spécialités et de moyens importants. **Lamine H.**

Les femmes travailleuses au mois de ramadhan

Course infernale entre cuisine et bureau...

■ *Nombreuses sont les femmes qui ont choisi de travailler durant le mois de ramadhan. Fatigue, épuisement, étourdissement se font alors sentir après 12 jours de jeûne et de course entre la préparation des plats de ramadhan et le travail au bureau...*



Par Thinhinene Khouchi

«**L**es femmes», arrivent-elles à trouver le juste équilibre entre les tâches ménagères et leur travail pendant ce mois de ramadhan ? Telle est la question qui se pose à celles qui ont choisi de ne pas prendre de congé pour ce mois de jeûne, ou qu'elles n'ont pas eu la chance de l'obtenir à cette occasion. En effet, si durant toute l'année le poids de la double tâche travail et maison ne se fait pas sentir dans le quotidien des femmes actives, au mois de ramadhan, les femmes travailleuses connaissent un rythme effréné. Elles font quotidiennement une course contre la montre. Pour que tout soit prêt au moment de la rupture du jeûne et les tâches ménagères soient accomplies. Beaucoup d'habitudes et de programmes se modifient donc durant le mois de ramadhan. Assumer et concilier

les engagements professionnels et familiaux est une tâche qui demande une organisation et des plans durant le mois de ramadhan pour les femmes actives. Non que les tâches soient plus nombreuses mais il s'agit ici d'un mois où les hommes jeûneurs deviennent très exigeants au moment de la rupture. Ainsi, le recours aux bonnes astuces devient inévitable. Pour esquiver à tout retard au moment du f'tour, plusieurs femmes interrogées racontent leur plan de conciliation travail et bureau durant le mois sacré. «Le mois de ramadhan est synonyme de pression supplémentaire» affirme une mère de famille qui travaille dans une société étrangère. «Je vais devoir courir à ma sortie de bureau entre le marché, la cuisine et autres tâches ménagères. Car cette année encore, on ne m'a pas donné une réponse favorable à ma demande de congé pour ce mois de carême. C'est donc une course contre la



Photo/DR

montre que je fais quotidiennement pour que tout soit prêt au moment de la rupture de jeûne.» Elle souligne que «la chaleur ne nous facilite pas la tâche mais bon, je dois faire avec et faire plaisir à mon mari et mes enfants». D'autres trouvent que penser au menu du jour pendant 30 jours est la tâche la plus fatigante et la plus stressante. «En plus de la fatigue physique de travail entre le bureau et la maison, c'est la torture psychique de penser continuellement au menu du jour. Ce ne sont pas les recettes qui font défaut vu la variété de la cuisine algérienne et maghrébine mais pour moi ce qui me fatigue le plus c'est de trouver à chaque fois de nouveaux plats à mettre au menu.» Mais ce ne sont pas seulement les idées de recettes qui posent problème car c'est le temps qui compte de plus pour les femmes actives. C'est pourquoi les femmes ont recours à de nombreuses astuces et techniques

qui leur permettent de gagner du temps. Préparer la chorba un jour sur deux est une astuce utilisée par la quasi-totalité des femmes travailleuses n'ayant pas d'aide à la maison. Le bourak, devenu essentiel pour accompagner la chorba est farsî et roulé un jour avant sa cuisson. Le congélateur joue alors un rôle important si ce n'est essentiel. Certaines femmes profitent aussi du week-end pour préparer d'autres plats qu'elles mettent au congélateur par précaution d'un quelconque retard, nous confie une jeune mariée qui s'habitue au nouveau rythme du mariage/travail «pendant le week-end, je prépare plusieurs petits plats et surtout je fais le marché, cela me permet de rentrer tôt à la maison pendant les jours de la semaine». D'autres femmes actives disent même qu'elles esquivent le bureau, réglementaire avant l'heure et ça à chaque fois que l'occasion se présente... **T. K.**

Des Algériens rompent leur jeûne en plein air

Un iftar les pieds dans l'eau

Lété et le ramadhan permettent aux Algériens d'avoir de nouvelles habitudes. Les plages, les parcs ou les restaurants haut de gamme, sont devenus les nouvelles destinations au moment du f'tour. Depuis le début du ramadhan, des masses affluent vers ces endroits pour passer un temps agréable en installant des tables de l'iftar sur des plages ou dans des espaces publics. Les Algériens semblent avoir apprécié le goût des sorties nocturnes pendant le mois sacré.

Le déjeuner autour de la même table au moment d'«el adan», entouré de la famille à l'intérieur de chez soi n'est plus une habitude sacrée chez toutes les familles. Savourer ensemble les préparations culinaires locales et traditionnelles est le moment attendu par tous les jeûneurs. Il est indispensable de passer dans les ruelles d'Alger, et de ne pas sentir l'odeur exquise de toutes sortes de repas, à l'instar de la chorba, et du pain traditionnel ou autres. Cette habitude obligatoi-

re de se réunir au moment de l'iftar ne figure pas aujourd'hui sur la liste des priorités de toutes les familles de la capitale. A peine quelques espaces ont été aménagés pour les sorties familiales, qu'un nouveau comportement s'est vite imposé. De ce fait sortir manger en plein air est devenu une mode courante. Entre la même famille ou entre amis, aujourd'hui une partie d'Algériens optent pour le «going-out», en évitant de rester à l'intérieur de chez soi. Le but majeur de ces nouvelles habitudes est de profiter du temps clément à l'extérieur ainsi que pour casser la routine se réunir toujours autour de la même table. Les Sablettes, un de ces endroits qui a été aménagé spécialement pour accueillir les familles durant cette période estivale. L'espace est paisible, la fraîcheur de la mer rend les Sablettes un lieu inévitable pour les personnes en quête de détente. Afin de comprendre les motivations de ces familles, nous sommes allés à leur rencontre sur place. Une famille en train de mettre la

table de façon très ordinaire, les repas prêts à être servis, les ustensiles et les plateaux sur la table, les enfants qui jouent tout autour. «On cherche surtout de changer un peu, avec la chaleur de la journée il n'y a pas mieux que de passer un moment de joie avec la famille au bord de la mer et à profiter du paysage et de la fraîcheur» nous a répondu la mère à notre question sur le choix des Sablettes. Les plages et les espaces publics ne sont pas l'unique destination des habitants de la capitale, les restaurants haut-standing remplacent leur menu par des spécialités traditionnelles. Des restaurants ont ouvert leurs portes pour présenter leurs services dans des quartiers chics sur les hauteurs de la ville. Des établissements de restauration au menu différent, de l'italien, du libanais, ou même du chinois pour que les Algériens dégustent des plats nouveaux dans une ambiance nouvelle du mois sacré.

Mohamed Makhout

Commerce extérieur

Recul des importations des produits laitiers et sucre

■ La facture des importations des produits laitiers (lait en poudre, matières grasses dérivées tels beurre et crème) et du sucre (sucre de betterave brut, sucre de canne, sirop de lactose et lactose à l'état solide) a connu une baisse sur les 5 premiers mois de l'année 2015.

Par Assma.O

Les importations des produits laitiers se sont chiffrées à 519,06 millions de dollars (usd) durant les 5 premiers mois de 2015 contre 840,86 millions usd à la même période en 2014, soit une baisse de 38,27%, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Mais inversement à la facture, les quantités importées des produits laitiers ont augmenté à 172 940 tonnes entre janvier et mai derniers contre 165 567 tonnes à la même période de l'année 2014 (+4,45%). Concernant le sucre, l'Algérie en a importé pour 365,7 millions usd sur les 5 premiers mois 2015 contre 403,18 millions usd durant la même période de l'année précédente (-9,3%). Les quantités importées du sucre ont

baissé passant à 847 145 tonnes contre 874 035 tonnes (-3,07%). En 2014, les importations des produits laitiers se sont chiffrées à 1,91 milliard usd et celles du sucre à 861,05 millions usd, rappelle-t-on. Durant les cinq premiers mois de 2015, les importations de l'Algérie en produits alimentaires, qui représentent 19,23% de la structure des importations globales, ont atteint 4,3 milliards usd contre 4,7 milliards usd sur la même période de 2014 (-8,65%). Les importations globales ont reculé de 10,22% pour atteindre 22,33 milliards usd entre janvier et mai 2015.

A.O/APS



PH/DK

Grèce

La crise plonge l'Europe dans la tourmente financière

Les inquiétudes liées à l'éventualité d'une sortie de la Grèce de la zone euro après l'échec des discussions avec ses créanciers, plongeait hier l'Europe dans la tourmente financière alors que le pays a adopté des mesures de contrôle de capitaux pour éviter l'effondrement de son secteur financier. Les contrats à terme, qui donnent une idée de la tendance de l'ouverture des marchés à 07h00 GMT, étaient en recul de 5% pour les Bourses de Paris et Francfort vers 07h00 GMT, et de 3% pour celle de Londres. L'euro faiblissait mais sans excès à 1,1081 dollar, après être passé sous les 1,10 dollar dans les échanges asiatiques, contre 1,1160 dollar en fin de semaine dernière à New York. Sur le marché obligataire secondaire, où s'échange la dette déjà émise des Etats, les taux des pays du sud de la zone euro, considérés comme les plus fragiles et les dominos suivants si la Grèce chute, se tenaient fortement, signe de la défiance des investisseurs. Le taux d'emprunt à 10 ans de la Grèce bondissait à 14,574%, au plus haut depuis fin 2012 (contre 10,845% vendredi à la clôture). Le taux à 10 ans de l'Espagne montait à 2,720% contre 2,150% vendredi à la clôture. Celui de l'Italie grimpeait à 2,404% (contre 2,110%) et du Portugal à 3,059% (contre 2,6718%). En revanche, les dettes des pays les plus solides jouaient leur rôle traditionnel de

valeur refuge pour les investisseurs: Le taux de l'Allemagne baissait à 0,738% (contre 0,922%) et à un degré moindre celui de la France à 1,198% (contre 1,297%). Alors que les marchés voulaient pourtant croire jusqu'à présent à une issue positive, comme le montrait la progression des indices la semaine dernière, les négociations entre Athènes et ses créanciers ont spectaculairement échoué samedi soir, laissant présager que la Grèce fera défaut de paiement cette semaine et risque de se retrouver éjectée de la zone euro à terme, relèvent les analystes. Le plan d'aide au pays va donc s'achever mardi 30 juin et la Grèce ne devrait pas être en mesure de rembourser une échéance de 1,5 milliard d'euros au FMI le même jour. «Les marchés ne sont pas préparés» à la sortie de la Grèce de la zone euro estimait dimanche dans un entretien au journal italien *la Stampa*, Catherine Mann, la chef économiste de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). «Le désaccord entre la Grèce et ses créanciers, ainsi que la décision du gouvernement grec de mener un référendum sur les propositions de l'Eurogroupe (...) font que le risque de défaut est plus élevé que jamais», résumait les stratèges obligataires chez BNP Paribas. Dans la foulée, la Grèce a annoncé la fermeture des banques jusqu'au 6 juillet et l'instauration d'un

contrôle des capitaux. La Bourse d'Athènes restera quant à elle fermée jusqu'au 7 juillet. Les responsables européens se veulent néanmoins rassurants, estimant que la zone euro pourrait surmonter une sortie de la Grèce. Les espoirs d'un accord de dernière minute n'ont toutefois pas entièrement disparu notamment ceux de la Banque centrale européenne (BCE) a donné un répit à la Grèce en maintenant intact le plafond de fourniture de liquidités d'urgence aux banques grecques (prêts ELA), alors que beaucoup craignaient qu'elle ne leur coupe les vivres. De même les dirigeants européens tentent d'éviter la sortie de la Grèce de la zone euro, et certains d'entre eux assurent que la négociation «peut reprendre à tout moment». En outre, certains analystes, comme ceux de la banque suédois Nordea, estiment pour leur part que la possibilité d'un «Grexit» (éjection de la Grèce de la zone euro est prématurée, même si «l'horizon s'est encore assombri». «Lundi sera une journée volatile, mais nous ne nous attendons pas à une nouvelle crise financière», indiquent-ils. La zone euro a notamment mis en place de nombreux pare-feu et assaini les banques depuis la crise de la dette de 2010-2012, sans compter les outils à la disposition de la BCE et notamment le programme de rachat d'actifs qui est en cours. **Samy.T/agences**

Changes

L'euro résiste face au dollar porté par les incertitudes sur la Grèce

L'EURO RÉSISTAIT face au dollar hier, se reprenant après avoir atteint dans les échanges en Asie un plus bas en un mois, les cambistes soulignent les incertitudes du dossier grec, au bord du défaut de paiement. La monnaie unique européenne valait 1,1110 dollar, contre 1,1160 dollar vendredi. La devise européenne est tombée dimanche sous le seuil de 1,10 dollar, à 1,0955 dollar, un plus bas en quatre semaines, après être montée à face à la devise japonaise, à 122,88 yens - tombant même en début d'échanges asiatiques à 122,11 yens, un plus bas en cinq semaines - contre 123,89 yens vendredi. Le Premier ministre grec Alexis Tsipras a provoqué la stupeur en annonçant à la télévision, dans la nuit de vendredi à samedi, un référendum sur les propositions de réformes exigées par les créanciers du pays (Union européenne, Banque centrale européenne, et Fonds monétaire international), après cinq mois de négociations. L'incertitude poussait les cambistes à privilégier les actifs qu'ils jugent les plus sûrs comme le franc suisse, le yen et le dollar. Tsipras a aussi annoncé dimanche soir la fermeture des banques grecques jusqu'au 6 juillet et l'instauration d'un contrôle des capitaux. **R. E.**

Pétrole/Dans un marché prudent face à la Grèce et l'Iran

Le Brent perd 1,54 dollar

Le prix du Brent a baissé à 61,72 dollars lundi en cours d'échanges européens, dans un marché prudent face à la crise grecque et attentif aux négociations sur le dossier du nucléaire iranien qui pourraient se prolonger après la date butoir du 30 juin. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 61,72 dollars sur

l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,54 dollar par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 1,31 dollar à 58,32 dollars. Les cours du pétrole se trouvaient sous la double pression de la

crise grecque, qui sape l'appétit pour les actifs jugés risqués, et des négociations sur le nucléaire iranien qui doivent s'achever mardi. De plus, le renchérissement du dollar contre ses principales contreparties lestaient également les prix du pétrole ce lundi. Pres les marchés surveillaient de près les négociations entre l'Iran et les grandes puissances à

Vienne qui pourraient se prolonger au-delà de la date officielle de fin des négociations fixée au 30 juin en raison de l'importance de l'enjeu, selon les grandes puissances. Un accord doit garantir que le programme nucléaire iranien sera uniquement civil, en échange d'une levée des sanctions internationales. **N. H.**

Oran

Dix nouvelles structures de sécurité publique prévues

■ La sécurité publique sera bientôt consolidée à Oran par la réalisation de dix nouvelles structures relevant de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales, a indiqué le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane.

Par Farid O.

«**C**es structures verront bientôt le jour avec, pour objectif, de renforcer la sécurité des biens et des personnes», a précisé le chef de l'exécutif dimanche, lors d'une sortie nocturne au profit de la presse, relative au dispositif sécuritaire élaboré pour le mois de ramadhan et la saison estivale.

Le wali, qui était accompagné des responsables de la sûreté de wilaya et du Groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale, s'est également félicité de «l'amélioration notable relevée depuis la mise en application de ce dispositif».

Ce plan de sécurité adopté par la commission compétente de la wilaya permet aussi de réguler la fluidité de la circulation automobile, notamment après la rupture du jeûne où de nombreuses familles font le déplacement en direction des

espaces de détente de la ville. «Le dispositif est d'autant important que la wilaya d'Oran s'attend à un chiffre record d'estivants après le ramadhan et la proclamation des résultats des examens de fin d'année scolaire», a fait valoir le chef de l'exécutif.

«D'autres améliorations sont escomptées dans les prochaines années en matière de fluidité de trafic automobile», a affirmé le wali, rappelant que la capitale de l'ouest vit au rythme de projets d'envergure tels que celui portant extension du tramway sur trois nouvelles lignes, en direction de l'aéroport international Ahmed-Benbella, du pôle universitaire de Belgaid, et de la sortie sud-ouest d'Oran (quartier «Benarba»). La sortie nocturne effectuée dimanche comprenait trois espaces publics à forte fréquentation, situés au quartier Akid Lotfi, au jardin de Sidi M'hamed et au boulevard du Front de mer. Toutes les familles rencontrées



Ph. > D. R.

ont affiché leur satisfaction quant à la présence permanente des policiers. Le bilan de la sûreté de wilaya, établi pour les dix premiers jours du mois de ramadhan, fait état de l'arrestation de 216 personnes pour leur implication dans différentes affaires de droit commun. Parmi ces mis en cause, 142 ont été écroués à l'issue de leur présentation devant le magistrat compétent, a signalé le chef de la police judiciaire de la sûreté de wilaya, Zoheir Bouhafs. Les policiers ont, en outre, exprimé leurs vœux de

rétablissement à leur collègue grièvement blessé vendredi dernier à Oran après avoir été heurté par un véhicule en excès de vitesse, et ce, au moment où il aidait une jeune femme à traverser la rue. L'acte de cet agent a été qualifié d'héroïque par le chef de la sûreté de wilaya, Salah Nouasri, sachant, a-t-il expliqué, qu'il a eu le réflexe de repousser la piétonne pour lui éviter d'être elle aussi fauchée par le véhicule. Le conducteur mis en cause a été arrêté, a-t-on indiqué.

Farid O.

Université de Ouargla

Des formations en post-graduation prévues l'année prochaine

Des formations en post-graduation seront ouvertes dans différentes spécialités à l'université Kasdi-Merbah de Ouargla (UKMO) au titre de la prochaine année universitaire, a-t-on appris auprès du recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur. Ces nouvelles formations concernent 36 spécialités en troisième cycle de formation (doctorat) et 5 autres en deuxième cycle (master), a indiqué le recteur de l'université, Ahmed Boutarfaya. UKMO prévoit également, dès la prochaine année universitaire, l'ouverture d'une école supérieure des enseignements et des classes préparatoires dans les différentes filières liées à la science et la technologie, en attendant ouverture de l'école polytechnique de Ouargla, a-t-il ajouté. Concernant l'encadrement pédagogique, le même responsable a fait savoir que l'université sera

renforcée, à la même période, par 59 maîtres-assistants en vue de combler le déficit en matière d'enseignants dans certains départements, à l'instar de l'information et de la communication, lettres et langues anglaises, les activités physiques, sportives et éducatives, production des hydrocarbures et Mathématiques. Il est prévu aussi le recrutement de 64 professeurs/maîtres-assistants hospitalo-universitaires pour consolider l'encadrement pédagogique à la faculté de médecine, en plus de 83 cadres, agents administratifs répartis sur les différentes facultés, selon la source. Pas moins de 6 341 étudiants inscrits dans 117 spécialités, dont 4 081 étudiants en master et 2 375 autres en licence, ont eu leurs diplômes, lors de l'actuelle année universitaire (2014-2015). Au titre de la promotion de la recherche scientifique, figurent 34

laboratoires de recherche, dont trois ont été agréés durant la même année universitaire. Totalisant 1 198 enseignants-chercheurs et 65 équipes de recherche, ces laboratoires sont répartis sur les 10 facultés que compte actuellement l'université de Ouargla, a-t-on fait savoir.

Depuis sa création, UKMO s'engage à améliorer la qualité de formation et à valoriser la recherche scientifique par la promotion des relations extérieures et coopération, signale-t-on. A ce propos, 67 accords de coopération internationale ont été signés entre l'université de Ouargla et d'autres établissements de l'enseignement supérieur étrangers, notamment de la Tunisie, de France, d'Italie, d'Espagne, du Portugal, de la Roumanie et d'Ukraine, en plus de 52 accords de coopération nationale.

N.T./APS

M'sila

Le réseau d'alimentation en électricité étendu de 10% en une année

Le réseau d'alimentation en électricité a connu une extension de 10% durant la seule année 2014 dans la wilaya de M'sila, selon la direction locale de la Société de distribution de électricité et gaz Est (SDE). Une extension de cette importance (plus de 1 200 km de lignes installées), et sur une

durée aussi courte, n'a pas de précédent dans cette wilaya où les différents programmes inscrits dans le cadre de différentes sources de financement (sectoriel, budget de la wilaya ou fonds propres de la SDE) ont été «rapidement mis en exécution», a-t-on souligné. Les investissements consentis tout au

long de l'année 2014 pour mener à bien les travaux d'extension ont permis, a-t-on affirmé à la SDE, de faire face à une importante demande des populations des agglomérations secondaires et rurales. Quelque 1 000 foyers des 47 communes de la wilaya de M'sila ont bénéficié de cette extension du réseau

qui a aussi contribué à la lutte contre l'exode rural et à la suppression des délestages longtemps décriés par la population de la région du Hodna, selon la même source. Le réseau électrique de la wilaya de M'sila qui n'atteignait pas les 7 000 km en 1999, s'étend actuellement sur 13 200 km.

M.A.

Tizi-Ouzou 11 500 foyers raccordés prochainement au gaz naturel

ONZE MILLE cinq cent foyers seront raccordés au réseau public de distribution de gaz naturel dans la wilaya de Tizi-Ouzou, à la date du 5 juillet prochain, coïncidant avec la célébration de la fête de l'Indépendance nationale, a-t-on appris auprès de la direction de l'énergie et des mines.

L'opération, nécessitant la réalisation en cours d'un réseau de distribution de 460 km, profitera à près de 58 000 habitants de 33 communes de la wilaya, a indiqué à l'APS le chef du service énergie, Ouchaaabane Abdelkrim. Il a déclaré que ces projets sont inscrits au titre du quinquennal 2010-2014, prévoyant le raccordement au gaz de 192 000 foyers de la wilaya, dont la couverture en la matière sera ainsi portée à un taux de 68%, contre un taux de 9,7% avant l'année 2000, soulignant que la mise en œuvre de ce programme exige des efforts considérables, car la région est constituée à 80% de reliefs montagneux difficiles d'accès. Le parachèvement de ce programme permettra le lancement d'un nouveau programme de raccordement de 16 000 foyers supplémentaires, abrités par les localités frontalières avec la wilaya de Béjaïa, dont la mise en œuvre relèvera le taux de couverture à Tizi-Ouzou à 98%, selon les prévisions de la direction du secteur.

R.G.

Laghouat Plus de 8 millions de DA pour l'entretien du réseau routier

UNE ENVELOPPE financière de ordre de 8,2 millions de dinars a été dégagée, en 2015, pour l'entretien et la réfection de plusieurs tronçons du réseau routier de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Inscrits dans le cadre du budget complémentaire (BS) de l'année en cours, ces travaux cibleront des chemins communaux et des routes de wilaya, a-t-on indiqué. Une tranche de ce montant sera consacrée à l'ouverture de trois subdivisions des travaux publics, a-t-on précisé. La même source a fait savoir aussi l'achèvement des travaux de réhabilitation et de revêtement d'environ 95 km de routes au niveau des communes d'El Assafia, Ain Madi, Sidi Bouzid, Tadjrouna, Ksar El Hirane et Hassi Delaa. Outre, ces opérations d'entretien, des travaux de modernisation de 117 km du réseau routier de la wilaya ont été réalisés au cours de l'année écoulée, a révélé de son côté la direction des travaux publics (DTP). Ces actions consistent en le renforcement du chemin de wilaya (CW) N°121 sur une distance de 50 km, et plus de 17 km de la CW N°122, en sus du renforcement de 29 km du tronçon routier reliant El Ghicha à la route nationale RN-47, a-t-on signalé.

R.R.



Attentat de Sousse

Frappée en plein cœur de son économie, la Tunisie tente de se relever

■ *Frappée en plein cœur de son économie, la Tunisie tentait dimanche de se relever en déployant les moyens nécessaires pour sécuriser les plages et les sites touristiques, à même de se débarrasser définitivement du fléau du terrorisme, qui a encore une fois endeuillé les Tunisiens.*

Par Ramdane Tamani

Au lendemain du drame, un plan d'action «exceptionnel» a été annoncé dimanche, soit deux jours après l'attaque sanglante de Sousse, qui a fait 38 morts parmi les touristes, suscitant une vague d'indignation dans le monde. Lors d'une réunion la veille à Tunis, les ministres tunisiens de l'Intérieur et du Tourisme ont examiné les moyens de protéger «les sites touristiques et les plages par des unités armées de la police», a expliqué le ministre de l'Intérieur, Najem Gharsalli. Quelques heures après l'attentat qui a fortement compromis la saison touristique en Tunisie, le Premier ministre Habib Essid avait annoncé un plan «exceptionnel» et le déploiement d'«unités de la sécurité touristique, armées, le long du littoral ainsi qu'à l'intérieur des hôtels à partir du 1^{er} juillet».

Les autorités ont aussi annoncé la fermeture de toutes les mosquées hors contrôle (80 mosquées) durant une semaine. Avec l'attentat du port El Kantaoui et celui du musée du Bardo en mars dernier (22 morts dont 21 touristes), également revendiqué par l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/El), la Tunisie ne peut «plus rester à l'écart de mesures difficiles», a reconnu M. Gharsalli. «Cela est coûteux pour le ministère de l'Intérieur et pour le gouvernement financièrement et humainement», a-t-il souligné, en évoquant «au moins 1 000

agents mis à disposition des sites touristiques». Mais «nous sommes déterminés à protéger notre pays et à fournir la protection sécuritaire (nécessaire) en attendant de nous débarrasser définitivement du fléau du terrorisme», a encore dit M. Gharsalli. Dans ce sillage, le Conseil national de sécurité tunisien devait se réunir dans la journée à la présidence, à Carthage, pour décider des «mesures complémentaires» à mettre en place après le massacre de vendredi. Les autorités ont notamment décidé d'ouvrir une enquête pour établir un diagnostic global de l'attentat et déterminer les responsabilités et prendre les mesures nécessaires. D'autre part, une cellule permanente de communication pour le suivi et l'application des mesures urgentes prises suite à l'attentat terroriste, a été créée samedi. Elle aura pour mission de «mettre en application les décisions et mesures urgentes annoncées».

Un secteur vital touché en plein cœur

Avec 1 000 km de littoral, d'innombrables plages et des sites archéologiques de renommée internationale, la Tunisie a très longtemps été l'une des destinations phare des tours opérateurs européens. Mais depuis les soulèvements de 2011 ayant chassé du pouvoir l'ex-président Zine El Abidine Ben Ali, les bouleversements politiques, les tensions économiques et sociales et la



Ph. : DR

montée de la menace terroriste ont pesé sur le secteur vital du tourisme – quelque 7% du PIB. «Depuis vendredi, c'est le désert», selon un commerçant de Sousse. «Ce ne sont pas les Tunisiens qui vont sauver la saison touristique, et les touristes vont nous bouder pour une longue période». Les réservations avaient déjà chuté après l'attentat du Bardo et dès vendredi soir les touristes s'empressaient de quitter le pays.

Selon des tours opérateurs britanniques et belges, quelque 4 500 touristes devraient avoir été rapatriés d'ici à dimanche soir par des vols spécialement affrétés. Selon le site de l'aéroport d'Enfidha, entre Sousse et Tunis, un avion quittait le tarmac toutes les 15 à 20 minutes dimanche. Le tour opérateur belge Jetair a annoncé l'annulation de ses vols vers la Tunisie jusqu'au 31 juillet. Même chose pour le tour opérateur britannique Thomas Cook, qui a

annoncé, la veille, la suspension de ses voyages vers la Tunisie jusqu'à la fin juillet et l'annulation de ses voyages programmés pour samedi et dimanche vers Djerba, en conformité avec une recommandation du Foreign Office déconseillant les déplacements vers ce pays pour le moment.

A Sousse, une source locale a confirmé le départ, samedi à l'aube, de près de 2 200 touristes britanniques et 600 autres belges, respectivement à bord de 10 et 4 avions. La commissaire régionale au tourisme, Saloua El Kadri, a déclaré que 420 touristes britanniques sur les 502 clients de l'Impérial Marhaba ont quitté le pays.

L'Algérie aux côtés de la Tunisie sœur

Condamnant avec la «plus grande force» l'attentat terroriste perpétré à Sousse, l'Algérie a exprimé sa «pleine et entière»

solidarité avec la Tunisie, son peuple et son gouvernement. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a fait part, dans un appel téléphonique à son homologue tunisien Habib Essid, au nom du président de la République Abdelaziz Bouteflika, du «soutien et solidarité du peuple algérien suite à cet acte terroriste abject». «Dans ces épreuves douloureuses, la Tunisie sœur trouvera toujours à ses côtés l'Algérie qui lui apportera soutien et appui», a ajouté Abdelmalek Sellal.

«Cet acte abominable, commis de sang froid ce vendredi du mois sacré de ramadhan, est une transgression inqualifiable des préceptes de l'Islam qui sacrilise la vie humaine. Mais c'est là une tentative vaine des terroristes pour porter atteinte aux valeurs de générosité et d'hospitalité du peuple tunisien frère», a, en outre, indiqué le ministre des Affaires étrangères dans un communiqué.

R. T./APS

Sahara occidental/ Droit de l'homme

Le Département d'Etat américain épingle les violations perpétrées par le Maroc

Le Département d'Etat américain a épingle dans son rapport annuel 2014 sur la situation des droits de l'homme dans le monde les graves violations des droits de l'homme perpétrées par l'occupation marocaine au Sahara occidental. Le rapport publié récemment évoque «les intimidations subies par les militants sahraouis des droits de l'homme qui réclament le droit à l'autodétermination», la persistance des «arrestations arbitraires au mépris de la loi» et «la répression de la liberté d'expression» par les autorités d'occupation marocaines.

Réfutant les informations fournies par le régime marocain quant à l'absence de détenus politiques sahraouis, le Département d'Etat fait état de plus de 60 détenus politiques sahraouis, dont 22 depuis 2010 suite aux événements de Gdeim Izik.

Droits de l'homme au Maroc : situation préoccupante

La situation des droits de l'homme au Maroc est préoccupante, selon le rapport qui fait ressortir «l'absence de l'indépendance de la magistrature et la persistance des pressions exercées par l'Etat sur les associations des droits de l'homme et la presse». «Bien que se relevant d'une gouvernance démocratique, la monarchie marocaine continue de s'immiscer dans tous», note le rapport qui relève qu'en matière de droits de l'homme le Maroc «continue d'exercer sa sempiternelle politique de musellement et de répression des libertés comme ce fut le cas avec l'association marocaine des droits humains». Le Maroc qui rejette les rapports d'associations internationales crédibles telles que Human Rights Watch et Amnesty International, rejette aussi le rapport du

Département d'Etat américain qui donne un aperçu historique du Sahara occidental depuis l'invasion marocaine en octobre 1975, des développements de la question sahraouie et des efforts onusiens pour trouver une solution au conflit.

Appel à accélérer le processus de décolonisation au Sahara occidental

Par ailleurs, il convient de rappeler que les Etats membres du Comité onusien chargé de la décolonisation avaient appelé, lors d'une session consacrée à l'examen de la question sahraouie au siège de l'ONU du 15 au 25 juin, à l'accélération du processus de décolonisation au Sahara occidental à travers la tenue, sans délai, d'un référendum d'autodétermination afin de permettre au peuple sahraoui de décider librement de son avenir. Les représentants du

Venezuela, de l'Equateur, de Cuba, du Nicaragua, de la Bolivie, de l'Algérie, de l'Afrique du Sud et de la Sierra Leone, ont mis en avant la responsabilité de l'ONU dans le règlement du conflit au Sahara occidental. Dès lors que la question du Sahara occidental relève d'un processus de décolonisation, «il incombe à l'ONU d'assurer la mise en œuvre, en coordination avec l'Union Africaine (UA), des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité qui consacrent le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance», ont souligné les représentants de ces huit pays. Les intervenants ont, par ailleurs, exprimé une préoccupation majeure quant aux violations des droits de l'homme perpétrées dans les territoires occupés du Sahara occidental et à l'exploitation illégale de ses ressources naturelles.

Faten D./ APS

Israël intercepte un navire de militants pro-palestiniens

■ Des dizaines de militants pro-palestiniens ont de nouveau tenté de forcer par la mer le blocus israélien sur Ghaza, mais un de leurs navires a été intercepté lundi par la marine israélienne qui l'escorte vers le port d'Ashdod, au nord de l'enclave.

Il y a cinq ans, une autre flottille internationale terminait son voyage dans le sang, un assaut des forces israéliennes à bord d'un des bateaux s'étant soldé par la mort de 10 militants turcs.

Cette fois, aucune violence n'a été utilisée, a indiqué l'armée israélienne, et le chalutier suédois Marianne, fouillé et inspecté dans les eaux internationales, a été dérotté par la marine israélienne qui l'escorte désormais vers Ashdod où il devrait arriver dans les 24 heures.

Les trois autres navires de la «Flottille de la liberté III» sont, eux, retournés vers des ports grecs. Au total, plus de 50 personnes se trouvaient à bord des quatre bateaux, dont le député arabe israélien Bassel Ghattas -sur le Marianne-, l'ancien président tunisien Moncef Marzouki et des députés de pays européens et arabes.

Le mouvement islamiste Hamas, au pouvoir à Ghaza, a dénoncé un «acte de piraterie», exhortant «la communauté internationale à sortir de son silence» face à cette «violation du droit international».

Depuis leur départ, les autorités israéliennes, récemment montées au créneau face aux campagnes internationales de boycott qui s'intensifient, n'ont cessé de dénoncer les objectifs de la flottille. Et lundi matin, dans le communiqué de félicitations aux forces l'ayant intercepté, le Premier ministre Benjamin Netanyahu



PH. > D. R.

a encore estimé qu'elle n'était «rien d'autre qu'une démonstration d'hypocrisie et de mensonges», accusant la Flottille d'aider l'organisation terroriste Hamas.

Avant de rebrousser chemin, les passagers des autres bateaux ont toutefois affirmé dans un communiqué ne pas renoncer à leur «destination: la conscience de l'Humanité», appelant «une nouvelle fois le gouvernement d'Israël à lever le blocus de Ghaza».

Ce blocus, terrestre, aérien et maritime, a été imposé par Israël à la bande de Ghza après l'enlève-

ment d'un de ses soldats en juin 2006 par le Hamas puis renforcé lors de la prise du pouvoir du mouvement islamiste un an plus tard.

Concrètement, il signifie qu'il est impossible de pénétrer dans les eaux ghazaouies ou de s'éloigner de plus de six milles nautiques des côtes de ce territoire sous peine d'essuyer des tirs de la marine israélienne. Quant aux passages terrestres, tous contrôlés par Israël, à l'exception de Rafah que l'Égypte n'ouvre qu'au compte-gouttes, les contrôles y sont si

drastiques que très peu parmi les 1,8 million de Gazaouis parviennent à quitter leur enclave exigüe et surpeuplée. Tandis que les matériaux de construction se font toujours attendre dans le petit territoire ravagé il y a un an par une offensive israélienne, la troisième en six ans, qui a fait près de 2.200 morts et laissé 100 000 Gazaouis sans abris.

Alors qu'avant ce blocus des milliers de Gazaouis travaillaient en Israël, le chômage atteint désormais des sommets: 44% - le taux

probablement le plus élevé au monde selon la Banque mondiale.

En outre, le blocus a signé la disparition virtuelle des exportations de Ghaza et fait chuter son PIB de plus de 50%, poursuit la Banque mondiale qui a récemment tiré la sonnette d'alarme, mettant en garde contre un effondrement total de l'économie du petit territoire côtier où 39% de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Mais pour le ministre israélien de la Défense Moshé Yaalon, qui jure qu'«aucun siège n'est imposé sur Ghaza», les militants de la flottille mènent une «campagne visant à délégitimer Israël» et leur expédition «n'a aucun but humanitaire».

La flottille entendait capitaliser sur le contexte actuel, alors qu'Israël fait face à des appels au boycott et des pressions internationales, et que l'ONU vient d'accuser l'Etat hébreu, tout comme les groupes armés palestiniens, de possibles crimes de guerre durant le conflit qui a ravagé Ghaza il y a un an. Des militants pro-palestiniens avaient à plusieurs reprises tenté de briser le blocus par la Méditerranée.

Le 31 mai 2010, des commandos israéliens avaient donné l'assaut dans les eaux internationales sur six navires civils, dont le Mavi Marmara, acheminant de l'aide humanitaire à Ghaza. Dix Turcs avaient été tués, provoquant une grave crise entre Israël et la Turquie.



Points chauds

Réactions

Par Fouzia Mahmoudi

Les réactions à l'utilisation par Manuel Valls, Premier ministre français, de l'expression «guerre de civilisation» ne se sont pas fait attendre et démontrent une fois encore la difficulté qu'a le Chef du gouvernement à ne pas empiéter sur le lexique habituellement réservé à la droite. La droite s'est ainsi, comme l'on pouvait s'y attendre, empressée de voir dans ces propos un alignement sur le vocabulaire de Nicolas Sarkozy, qui s'était attiré des critiques en parlant de «guerre de civilisation» dans la foulée des attentats djihadistes en France en janvier et au Danemark en février. «Après avoir insulté pendant des années Nicolas Sarkozy qui le disait, Valls reconnaît enfin que nous sommes dans une guerre de civilisation», a lancé le porte-parole des Républicains, Sébastien Huyghe. «En parlant de «guerre de civilisation» le Premier ministre se convertit à la lucidité, il faut maintenant qu'il se convertisse à l'action», a déclaré sur Twitter le député des Républicains Eric Ciotti. Certains ont voulu voir dans les propos du Premier ministre une référence «bushiste». Le député socialiste Pascal Cherkh a ainsi indiqué qu'il ne partageait pas «cette vision héritée de Georges W. Bush». «Que la civilisation française dans ses grandes valeurs soit mise à mal, c'est une évidence», a de son côté déclaré le vice-président du Front national, Florian Philippot. Mais «si Manuel Valls parle de choc des civilisations, non». «Ça, c'est la rhétorique qui a autorisé la guerre en Irak, celle de George Bush, une catastrophe», a-t-il ajouté. «Ce n'est pas une guerre de civilisation, c'est une guerre de la barbarie contre la civilisation», a préféré dire François Bayrou (MoDem). Julien Drey (PS) s'est lui démarqué de Manuel Valls en refusant d'adhérer à sa «guerre de civilisations»: «J'ai un doute» sur l'intérêt d'utiliser de cette expression «parce que je ne crois pas que la civilisation arabo-musulmane est une menace par rapport à la civilisation judéo-chrétienne». Début janvier, Manuel Valls avait parlé de «guerre contre le terrorisme». Mais «nous ne sommes pas dans une guerre contre une religion, contre une civilisation», avait-il alors ajouté. Mais l'utilisation de cette expression souligne surtout la réalisation par les dirigeants français du besoin de prise d'actions dicté par les Français, qui réclament des mesures fortes contre le terrorisme et la fin de la langue de bois. Reste à savoir si ce renforcement de langage suffira aux électeurs qui estiment que les questions de sécurité sont aujourd'hui une priorité. Toutefois, si la gauche veut espérer avoir une chance en 2017, elle doit se montrer bien plus agressive dans ce domaine et prouver aux Français qu'elle est capable de les défendre contre les agressions terroristes et pour le moment cela ne semble pas être le cas.

F. M.

Etat islamique

Le «califat» entre dans sa seconde année

Le «califat» du groupe État islamique (EI) à cheval sur la Syrie et l'Irak entre dans sa deuxième année, alors que la communauté internationale s'avère incapable de stopper les atrocités des jihadistes qui ont récemment frappé en Tunisie et au Koweït. Le groupe, dirigé par Abou Bakr al-Baghdadi, avait annoncé le 29 juin 2014 qu'il redonnait naissance à une forme de gouvernement islamique dénommé le «califat» et assuré qu'il allait «durer et s'étendre». En un an, le groupe a élargi son territoire en Syrie et en Irak en dépit de la formation d'une coalition conduite par les États-Unis qui veut l'éracliquer. L'EI a également réussi à constituer un réseau de groupes qui lui sont affiliés à travers le monde et cherché à distiller la peur bien au-delà des pays où il est présent. Cette semaine, il a revendiqué une attaque meurtrière en Tunisie qui a coûté la vie à 38 personnes, majoritairement des touristes étrangers. Il est également soupçonné d'être derrière l'attentat suicide contre une mosquée chiite au Koweït qui a fait 26 morts. Il pourrait aussi avoir servi d'inspiration à l'auteur d'une attaque en France qui a égorgé son patron et tenté de faire exploser son véhicule dans une usine de gaz. «Ce n'est pas clair si ces actions sont centralisées ou coordonnées par l'EI. Mais nous risquons de voir des membres ou des sympathisants de l'EI, rentrés chez eux après avoir reçu une formation militaire, mener à leur initiative des attaques dont l'ampleur dépend de leur capacité, de leurs moyens et des opportunités», note

Yezid Sayegh, chercheur au Centre Carnegie pour le Moyen-Orient. La manière dont l'EI gouverne son territoire en Syrie et en Irak suscite la peur et l'horreur. Ses tueries massives et ses exécutions brutales sont devenues sa marque de fabrique. Le groupe contrôle environ la moitié du territoire syrien, dont une large partie est inhabitée, et près d'un tiers de l'Irak. En Syrie seulement, il a exécuté en un an plus de 3.000 personnes, dont 1.800 civils parmi lesquels 74 enfants, a indiqué dimanche l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Ce bilan inclut les 200 personnes tuées dans la ville kurde de Kobané (nord) lors d'une attaque la semaine dernière et les 900 membres de la tribu sunnite des Chaïtat qui ont péri en 2014 pour s'être opposés aux jihadistes. Aucun chiffre précis sur ses crimes commis en Irak n'est disponible, mais le groupe est soupçonné d'avoir exécuté des milliers de personnes, dont 1.700 recrues, en majorité chiites, assassinés au nord de Bagdad. Il faut ajouter les milliers de morts dans les combats en Syrie et en Irak, dont des rebelles syriens, des combattants kurdes et des militaires dans les deux pays, ainsi que des miliciens chiites en Irak. Ses adversaires ne peuvent se targuer de réels succès, et certainement pas les militaires irakiens, qui sont particulièrement critiqués pour avoir abandonné leurs positions à la mi-2014. «Bagdad possède en principe des forces suffisantes pour contrôler le territoire mais le problème c'est que toutes les forces combat-

tent l'EI ne reçoivent pas leurs instructions de Bagdad. Certaines agissent à leur guise et d'autres reçoivent leurs instructions d'ailleurs», remarque Zaid al-Ali, auteur du livre «Le combat pour l'avenir de l'Irak». En Syrie, seules les forces kurdes, soutenue par la coalition internationale, ont infligé de réels revers à ce groupe, car selon les analystes, les rebelles manquent d'armes de qualité et les forces du régime manquent de motivation pour faire plier les jihadistes. Même la coalition ne peut se prévaloir que de succès limités alors qu'elle mène des raids quotidiens en Syrie et en Irak et qu'elle entraîne l'armée irakienne. Elle a épaulé les troupes au sol qui ont réussi à chasser l'EI de Kobané et de Tall Abyad en Syrie, ainsi que de Tikrit et de la province de Diyala en Irak. Mais les jihadistes continuent d'engranger des victoires, comme la capture récente de la cité antique de Palmyre en Syrie ou la capitale provinciale de Ramadi en Irak. Pour Yezid Sayegh, «la mobilisation internationale contre Daesh (acronyme arabe de l'EI) a été minimale. Peut-être que la coalition ne peut pas faire mieux, car il est hors de question d'envoyer le retour de 150 000 soldats américains sur le terrain». Cependant, pour les analystes, le succès de l'EI résulte plus de problèmes politiques que de questions militaires. Le succès de l'EI résulte des «divisions confessionnelles, de la corruption et des décadences d'autoritarisme», affirme ce chercheur.



Musique

Lounis Ait Menguellet en mini tournée nationale

■ Lounis Ait Menguellet, poète, compositeur et chanteur d'expression kabyle, donne rendez-vous à ses fans dans six villes du pays. Il s'agit d'une mini tournée nationale qui a débuté le 23 juin courant et se poursuivra jusqu'au 11 juillet prochain.

Par Abla Selles

Le poète, compositeur et chanteur d'expression kabyle, Lounis Ait Menguellet, est en mini tournée nationale durant ce mois de ramadhan. Cette vedette de la musique kabyle continue d'enchanter ses fans dans les quatre coins du pays avec sa belle voix et ses prestations de haute facture. En effet, depuis le 23 juin, Lounis Ait Menguellet anime des soirées artistiques au bonheur de ses fans. Ces soirées se poursuivront jusqu'au 11 juillet prochain.

Les deux premières soirées ont été animées dans sa ville natale, les 23 et 24 du mois de juin courant. L'artiste a profité de cette rencontre avec ses fans pour leur offrir des moments de chant, de danse et de joie. Il a chanté les plus belles chansons de son répertoire musical ainsi que certaines de son dernier album.

Le 26 juin à Taref, Lounis Ait Menguellet était surpris par l'accueil chaleureux qu'il a reçu dans cette ville. «Ce n'est pas la première fois que je visite Taref mais

cette fois-ci j'en garde de très beaux souvenirs», a-t-il déclaré avant d'interpréter des succès de son répertoire artistique.

Le chapiteau de l'hôtel Hilton d'Alger était plein dimanche soir d'un public nombreux venu à la rencontre de cet artiste qui a connu au mois de mars des problèmes de santé. Durant plus de deux heures, ce chapiteau installé spécialement pour animer les veillées de ramadhan a vibré sous les rythmes de la musique kabyle.

Cette soirée, pleine de nostalgie et d'émotion, a suscité l'admiration de l'assistance qui a chanté durant toute la soirée les plus belles chansons de l'artiste dont *Ruh a zzman* (Cours, temps), *Serreh i waman* (Lâche l'eau), *Lewdjab deg wadhu* (Réponse dans le vent), *Yerna yiwen wass* (Un jour de plus), *Asendu n waman* (Secouez l'eau).

Le public qui a assisté à cette soirée était émerveillé par cette prestation musicale qui lui a permis de passer des moments inoubliables. «Je suis venu de Chlef pour assister à cette soirée et je suis très content de voir notre artiste en bonne santé. Je



me suis déplacé pour le voir et assister à son spectacle et il ne m'a pas déçu. C'était plus que génial», a déclaré un fan. «Quoi qu'un chapiteau ne suffit pas pour tous les fans de la capitale et que la qualité du son n'était pas vraiment bonne, on a passé une belle soirée», a ajouté un autre.

Lounis Ait Menguellet devait

animer hier soir et aujourd'hui des soirées artistiques à la salle Atlas de Bab El Oued.

Les villes concernées par cette mini-tournée nationale sont Tipaza, Saïda et Boumerdès. Les soirées sont prévues dans ces villes respectivement les 6, 8 et 11 du mois de juillet prochain.

A. S.

Musée des arts populaires de Médéa

El haïk, une histoire à découvrir

El haïk, voile traditionnel qui s'imposa durant plus de deux siècles comme l'habit de référence pour la femme algérienne avant de céder le terrain, à partir des années 80, devant de nouvelles tendances calquées sur d'autres cultures, est à l'honneur au Musée régional des arts et des traditions populaires de Médéa jusqu'à la mi-juillet prochain. L'exposition, accessible au public de jour comme de nuit, retrace l'histoire et l'évolution du haïk, depuis ses premières apparitions jusqu'à ce jour, les types de voiles répandus en Algérie ainsi que les tentatives engagées, depuis quelques années, par l'association Belaredj pour faire «revivre» cette ancienne tradition vestimentaire.

Des coins du musée sont consacrés, en outre, aux accessoires et bijoux qui étaient associés au port du haïk. Un autre espace est réservé aux voilettes «el ajar», élément très important dans l'apparat de la femme algérienne de l'époque. El haïk fut porté pour la première fois, vers l'an 1792, sur décision du Bey de Constantine, selon les organisateurs du salon. La Mlaya, voile de couleur noir, en vogue dans la partie Est de l'Algérie, fait son apparition à cette époque, alors qu'à des

centaines de kilomètres, plus au Sud, des femmes optaient, depuis des lustres, pour d'autres formes de voiles. Il s'agit, en l'occurrence, de l'Afer et du Tiseghnest, un type de haïk dont se couvrent les femmes de cette région du pays, selon la même source.

Ce drapé tissé, qui enveloppait tout le corps de la femme et la mettait à «l'abri» du regard des hommes, fut décliné sous différentes styles et couleurs, sa valeur varie selon le tissu avec lequel il est conçu.

Le blanc est la couleur dominante dans le type de haïk porté dans les régions du nord et l'ouest du pays, alors que le noir reste exclusif à la région de l'est. Quant au Grand Sud, el haïk est adopté dans des couleurs assez nuancées, qui vont du bleu foncé au jaune ou au vert pistache, pour certains habits traditionnels qui font office de voile.

Fabriqué à partir de tissu de laine, de soie ou de soie synthétique, el haïk réussit, en un laps de temps très court, à se répandre à travers toutes les régions du pays, mais son port fut adapté aux spécificités socioculturelles de la région d'adoption.

L'on répertorie, dans ce contexte, une multitude de voiles traditionnels, el-mrama et

haïk bel'adjar, dans la capitale et ses environs, haïk bouaouina, en vogue à Blida, Tlemcen et Oran, ahouli ou ghanboure, dans la région de Ghardaïa, et, enfin, la mlaya, adoptée par les femmes de l'est du pays, a-t-on encore expliqué sur place.

Parmi cette panoplie, un type de voile a connu un grand succès, auprès des femmes s'entend, au vu de son style de conception, la manière de le porter, ainsi que la qualité du tissu utilisé par les artisans. Il s'agit du haïk m'rama, apparu à la fin du 19^e siècle et qui fut porté par les femmes citadines d'Alger et sa banlieue. Ce type de voile est souvent associé à la beauté féminine et a inspiré nombre de poètes et de chanteurs chaâbi, qui lui dédièrent beaucoup de leurs œuvres.

Pour les spécialistes, il est impossible de dissocier le haïk de la multitude d'accessoires et de bijoux traditionnels qui ont permis de le mettre en évidence et de lui donner la plus belle image de la femme algérienne, tels que le fibule, accessoire incontournable servant au maintien du haïk, connu également sous le nom d'abzim, mais aussi la voilette al-ajar, autre élément central de cet apparat féminin.

L. B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Espace Agora de Riadh El-Feth

Jusqu'au 30 juin à 22h : Dixième Festival culturel national de la chanson chaâbia.

1er juillet :

Soirée chaâbi avec Mohamed Raoui et Kamel Boufroum. Animation : Hamid Achouri.

Institut français d'Alger

Jusqu'au 4 juillet : Exposition «Eaux de-là» d'Anne Saffore.

Galerie d'art Sirius

Jusqu'au 30 juin : Exposition de peinture «Symphonie du désert» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Salle Ibn Zeydoun

2 juillet : Spectacle musical animé par Gaâda diwan Béchar.

Palais de la culture Moufidi-Zakaria

Jusqu'au 15 juillet : Exposition d'artisanat d'art et d'objets de décoration.

4 juillet à 22h30 : Concert de l'Orchestre symphonique national sous la direction du maestro Amine Kouider avec la participation de Nada Reyhane et Samir Toumi.

10 juillet : Spectacle Algérie, ma liberté du Ballet national.

Théâtre régional Azzedine-Medjoubi de Annaba

Jusqu'au 3 juillet : Festival national de la musique et de la chanson citadines.

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi

5 juillet : Spectacle Algérie, ma liberté du Ballet national.

R. C.

Préparatifs pour la fête de l'Indépendance à Biskra

Un concours de dessin lancé pour les jeunes

Un concours du meilleur dessin sur le thème de «La joie de l'indépendance» a été lancé par le musée régional colonel Mohamed-Chaâbani de Biskra, a-t-on appris dimanche auprès de l'administration de cette insti-

tution. Le concours, opportunité de rappeler un moment exceptionnel dans l'histoire contemporaine de l'Algérie, s'inscrit dans le cadre des activités prévues en célébration du 53^e anniversaire de la double fête de

l'Indépendance et de la jeunesse, a indiqué le responsable de l'animation et de l'information du musée.

Les auteurs des trois meilleurs dessins choisis par le jury de ce concours ouvert aux

enfants de moins de 16 ans, seront récompensés au cours d'une cérémonie prévue le 5 juillet prochain au musée colonel Mohamed-Chaâbani, a-t-on précisé.

R. C.

Coup-franc direct



La loi et son contraire

Par Mahfoud M.

La Ligue vient d'épingler le MCA pour le recrutement de Jonathan de l'USMBA, pour avoir engagé ce dernier sans apporter la lettre de libération qui lui permettrait de prouver qu'il est libre de tout engagement. Cela serait bien que la LFP fasse respecter les dispositions contenues dans la loi qui serve de référence pour le professionnalisme algérien. Toutefois, lui a permis aux joueurs qui détenaient des créances chez certains clubs d'être libérés automatiquement en passant par la CRL ? En fait, les responsables de la balle ronde algérienne sont pris dans leur propre piège, étant donné que ce sont eux qui avaient permis aux joueurs de se défaire de leurs anciens clubs en trouvant ce subterfuge de non-paiement des salaires. Voulaient protéger les joueurs, les dirigeants des instances nationales ont décidé de décréter cette loi pour leur permettre de se faire justice et surtout de se libérer de ces clubs mauvais payeurs. Toutefois, cela se retourne contre eux maintenant avec les plaintes déposées par ces mêmes clubs qui estiment que ces lois les défavorisent, sachant qu'ils n'ont pas de marge de manœuvre pour prouver qu'ils peuvent payer ces joueurs et que cela est une question de temps seulement. La Ligue se doit d'intervenir au plus vite pour éclaircir la situation et trouver la solution idoine.

M. M.

USM Harrach

Manaâ confirme le transfert d'Abid au CS Sfax

Le président de l'USM Harrach, Abdelkader Manaâ a confirmé dimanche le transfert de l'attaquant international A, Mohamed Amine Abid au CS Sfaxien (L1 tunisienne) pour un contrat de trois saisons. «Nous avons tout conclu avec nos homologues du CS Sfaxien pour le transfert d'Abid à qui je souhaite toute la réussite avec sa nouvelle formation. Le joueur voulait absolument aller à l'étranger et connaître d'autres sensations, et c'est désormais chose faite», a affirmé le premier responsable de l'USMH. Le natif de Larbaâatche (Boumerdes) a été recruté par le club tunisien pour remplacer l'attaquant Taha Khenissi. «Ce transfert est non seulement bénéfique pour le joueur mais également pour l'USMH qui va bénéficier d'une commission de 15% dans le cas où Abid viendrait à être transféré vers un autre club».



a-t-il ajouté. Meilleur buteur de l'USMH cette saison avec 9 réalisations, Mohamed Amine Abid (23 ans), était également sollicité par l'équipe portugaise du Sporting Braga. «Le club portugais était intéressé par Abid mais il n'a plus donné signe de vie», a expliqué Manaâ. Par ailleurs, le président d'Essafra a souligné que l'opération de recrutement «se poursuit» au moment où le club a assuré jusque-là les services de huit joueurs. S'agissant du programme de préparation d'intersaison, Manaâ a indiqué qu'un premier stage aura lieu à partir de mardi à Alger avant un second stage prévu après le mois sacré du ramadhan à Ain Témouchent. Abdelkader Manaâ, qui revient aux affaires du club, a succédé à Mohamed Laib à la tête de l'USMH suite à la décision de ce dernier de quitter son poste.

MC Oran

Hamza Demane engagé

Lattaquant de l'US Chaouia, Hamza Demane, s'est engagé samedi soir pour un contrat de deux saisons avec le MC Oran (L1), devenant ainsi la huitième recrue estivale du club, a-t-on appris dimanche auprès de la direction. Demane (26 ans) s'est distingué la saison dernière en marquant 12 buts dont 8 en championnat. Le MCO a assuré les services de sept autres éléments : Moussi (US Chaouia), Ziad (CRBAF), El Ogbi (USMBA), Aich (AS Khroub), Bouhaniche (Deportivo Leganes)/D3 Espagne, Benyahia (CA Batna) et Aliou Darbo (FC Mosta/D1 maltais). L'attaquant libyen Mohamed Zaâbia réintègre, lui, les rangs du MCO après avoir été prêté à l'Alhithad Tripoli en janvier dernier. Le MCO devrait reprendre les entraînements en vue de la saison 2015-2016 le mercredi 1^{er} juillet au stade Ahmed-Zabana d'Oran. Les coéquipiers de Merbah effectueront leur stage d'intersaison dans la région de Barcelone (Espagne) du 26 juillet au 6 août avec au menu deux matches amicaux dont un face au nouveau promu en Liga, le Sporting Gijon.

Mondial 2015 d'athlétisme

Les Algériens Tabti et Bouchicha réalisent les minima du 3000m steeple



Les Algériens Bilel Tabti et Hicham Bouchicha (3000m steeple) ont réalisé samedi les minima pour les championnats du monde 2015 d'athlétisme, du 22 au 30 août à Pékin (Chine), grâce à leur performance au meeting d'Amiens (France). Tabti a remporté l'épreuve en 8:21.15, suivi de son compatriote Bouchicha, (2^e) en 8:24.65, réalisant «deux bons chronos» selon les techniciens, surtout que ces deux athlètes s'étaient contents jusque-là d'un temps tournant au tour de 8:28.00. Vingt-quatre heures plus tôt (vendredi, ndr), dans un autre meeting à Reims (France), Abdelmalik Lahoulou avait réussi les minima du 400m/haies, en 49.49. Une performance qui porte à huit (8), le nombre d'athlètes algériens qualifiés pour les prochains championnats du monde. Il s'agit de Taoufik Makhloufi (800m), Amina Bettiche (3000 m steeple), Souad Aït Salem et Drici Barkahoum (marathon), ainsi que Larbi Bouraâda (décathlon) qualifié directement en sa qualité de champion d'Afrique en titre.

Transfert de Jonathan au MCA

Le premier couac pour la LFP

■ La Ligue professionnelle est intervenue dans le transfert du gardien de l'USM Bel-Abbès, Jonathan, au MC Alger en décidant de convoquer le président du Mouloudia, Abdelkrim Raïssi, pour donner des précisions sur son transfert, sachant que le club algérois a réalisé cette transaction sans s'informer sur la situation administrative du joueur et qui est toujours lié par contrat avec l'équipe de l'USMBA.

Par Mahfoud M.

Et même si le gardien affirme que son ancien club employeur lui doit des mensualités et qu'il a saisi la commission de règlement des litiges (CRL) qui a rendu son verdict en sa faveur, n'empêche que le Mouloudia se devait de négocier sa lettre de libération pour espérer obtenir ses services de la manière la plus régulière.

«Les règlements sont clairs à ce propos. On n'a pas le droit de négocier avec un joueur ou l'engager alors que l'intéressé est sous contrat avec un autre club», a d'ailleurs, tenu à rappeler Kerbadj. «Ni le MCA ni le joueur n'avaient le droit de signer leur contrat tant que la CRL n'a pas encore tranché la plainte en question», a ajouté le président de la LFP qui appelle ce club à respecter la réglementation et à ne pas user de certaines pratiques qui seraient contraires à cette réglementation.



Jonathan dans une situation délicate

Ainsi, le club algérois s'expose à des sanctions sévères de la part de Ligue qui a décidé de prendre en main le dossier et de faire tout ce qui est nécessaire pour réguler le marché des transferts pour le rendre sain, sachant que cela est devenu une habitude que les joueurs saisissent la CRL sans passer par le club pour

obtenir sa lettre de libération. Malgré cela, le portier émigré ne compte pas se laisser faire et avoue qu'il fera tout pour reprendre son dû mais surtout obtenir sa libération car il souhaite vivre une nouvelle aventure avec le Mouloudia d'Alger lui qui souhaite se rapprocher de la sélection nationale.

M. M.

Coupe de l'Unaff des clubs

Le forfait de l'Algérie justifié par la date de l'épreuve

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a indiqué dimanche que la date retenue pour le déroulement de la Coupe de l'Union nord-africaine de football (Unaf) des clubs prévu entre le 13 et le 19 août prochain au Maroc et qui coïncide avec le début du championnat en Algérie est derrière le forfait algérien de cette épreuve.

«Ce n'est pas logique de programmer la Coupe de l'Unaf au tout début de la saison, ce n'est pas la meilleure manière pour réunir les conditions de la réussite de cette compétition», a déclaré Kerbadj. «C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de faire l'impasse sur cette épreuve, car nous ne voulons pas que nos clubs deviennent la risée des autres adversaires», a-t-il ajouté. Le bureau exécutif de



l'Unaf a annoncé, il y a quelques jours, la relance de la Coupe de l'Unaf des clubs sous forme d'un mi-championnat à l'issue duquel l'équipe qui termine première sera le vainqueur du tournoi. Des représentants du Maroc, pays hôte, de la Tunisie et de la Libye prennent part à cette épreuve, alors que

leurs championnats respectifs démarrent en août prochain aussi. La première journée de la Coupe de l'Unaf-2015 se déroulera le 13 août, la deuxième journée le 16 et la troisième le 19 du même mois.

La Coupe de l'Unaf des clubs champions et celle des vainqueurs de Coupe avaient été gelées depuis plus de quatre ans suite aux événements connus par certains pays de la région. Cette compétition regroupait par le passé les clubs champions et les vainqueurs de la Coupe dans leurs pays respectifs.

L'ES Sétif a remporté la Coupe de l'Unaf des champions et celle des vainqueurs de Coupe en 2009 et 2010, tandis que le MC Alger a perdu la finale des clubs champions en 2010 face au Club Africain.

MO Béjaïa

Deux attaquants sénégalais ciblés

La direction du MO Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football) a invité deux joueurs sénégalais à subir des tests en vue de leur éventuel recrutement cet été, a-t-on appris dimanche auprès du club béjaoui. Il s'agit des deux attaquants Sérigne Cheikh Diouck (25 ans) qui évolue au Liban au sein d'Al-Najma et Thierno Niang (23 ans) sociétaire de l'AS Pikine au Sénégal, précise la même source.

Les deux joueurs en question devraient subir des essais à Ain Drahem en Tunisie où le MOB se trouve en stage depuis jeudi. En matière de recrutement, le MOB, très actif, a assuré jusque-là les services de pas moins de neuf joueurs : le gardien de but Daïf (ex-ASO Chlef), Hadji (ex-CS Constantine), Tedjar (ex-ASO Chlef), Mebarki (ex-USM Harrach), Maâmar Youcef (RC Relizane), Lakhdari (ex-ASO Chlef), Benaouda Bendjeloul (ASM Oran), Sofiane Khadir (MC Alger) et Ismail

Belkacemi (USMM Hadjout). En revanche, le club a perdu les services de trois de ses cadres en l'occurrence le portier Smail Mansouri, Faouzi Rahal et Nassim Dehouche. Le MOB sera dirigé lors de la saison 2015-2016 par le Suisse Alain Geiger

qui a remplacé Abdelkader Amrani, parti entraîner Al-Raed (division 1 saoudienne).

Le MOB entamera la saison footballistique en déplacement face au RC Arbaâ, en match prévu le week-end des 14 et 15 août.

RC Arbaâ

Dziri Billel compose son staff

Le nouveau staff technique du RC Arbaâ (L1 de football) a pris forme sous la conduite de l'entraîneur Dziri Billel, à la veille de la reprise des entraînements pour la saison 2015-2016 prévue lundi. Ainsi, Dziri, qui vient de quitter l'USM Alger après deux décennies en tant que joueur d'abord puis entraîneur, sera assisté de Abdennour Bousbia qui avait exercé au poste d'adjoint de l'entraîneur français Denis Goavec la saison dernière au MCE Eulma, relégué en L 2. Le poste de préparateur physique est revenu à Driss Labane qui avait travaillé entre autres à l'USM Alger et récemment à la JS Kabylie, alors que l'entraîneur des gardiens de but est Farid Benmellat qui remplace Abdelhalim Tifour. Dziri Billel (42 ans) a remplacé à la barre technique Mohamed Mihoubi qui a conduit le RCA à la finale de la Coupe d'Algérie-2015 perdue face au MO Béjaïa (1-0). Le RCA a assuré les services de plusieurs joueurs dont le gardien de but du CA Batna (L2) Oussama Methazam. La formation de Larbaâ effectuera son stage d'intersaison à Ain Drahem en Tunisie à partir du 22 juillet prochain.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Profil

Portrait en creux de la mère hors mariage

Par Sid Ali Ouzerrouk

Le ramadhan a entre autres spécificités d'exhausser toutes les situations particulières que vivent les hommes et les femmes et qui les éloignent de leurs familles ou groupes sociaux. L'exil, la solitude, la maladie et surtout la pauvreté rendent les jours plus durs, les moyens plus réduits et la culpabilité plus amère.

La pire des solitudes est certainement celle que vivent les femmes qui ont conçu un enfant hors mariage. Rejetées par les leurs, stigmatisées par tous les autres, elles vivent dans une quasi clandestinité qui les maintient au centre de toutes les vulnérabilités. A regarder de plus près ce groupe, on se rend compte que la plupart des jeunes filles qui ont vécu ce qu'elles nomment "un accident" ou une "bêtise" sont caractérisées par une immaturité psycho-affective assez dominante, ce qui accentue leur fragilité. La plupart d'entre elles sont primipares, encore vierges parfois, elles sont plus nombreuses dans la tranche d'âge de 18 à 24 ans. Au plan social, elles appartiennent en majorité aux couches moyennes inférieures. Elles sont en général peu instruites. Rejetées et en marge, elles se réfugient pour bon nombre d'entre elles dans la prostitution. Issue de milieux conservateurs, dans des familles souvent déstructurées par le divorce, la pauvreté, la mendicité ; la mère célibataire est une femme qui ne porte pas plainte quand elle subit des violences. Elle obéit en cela aux traditions qui interdisent de dénoncer aux autorités publiques des membres de la famille ou des proches. Elle ne croit pas non plus à l'intervention de ces derniers lorsqu'il s'agit de protéger une femme, d'autant plus qu'elle ne répond pas aux normes

sociales dominantes. Enfermée dans la loi du silence, elle ne désigne même pas l'auteur du viol ou du harcèlement dont elle a été victime, qui est souvent le fait d'un proche, ou même le père de son enfant dans le cas d'une relation consentie. Elle se tait même sur les relations qu'elle entretient avec son enfant qu'elle rejette au même titre que "la faute" dont il est issu.

Quand elle est instruite, favorable à la contraception, travailleuse ou en quête d'un emploi, elle rêve d'une belle éducation pour son enfant et le voit faire de grandes études et occuper un bon poste dans le futur. C'est dans cette catégorie de mères célibataires que se retrouvent le plus celles qui entretiennent de bonnes relations avec leur enfant, leurs parents et amis, et même avec le père de l'enfant et qui parfois s'engagent dans des associations de soutien.

Le profil dominant reste tout de même celui d'une femme exclue, isolée et stigmatisée, qui intègre la culpabilité. Elle est souvent conservatrice qui défend ou voudrait pouvoir défendre la virginité, le *hidjab*, qui s'oppose fermement à l'avortement, fut-il justifié, et accepte le mariage arrangé. La modernité à laquelle aspirent les hommes et les femmes aux plans de la vie quotidienne et des relations entre les genres, la vie citadine, l'ouverture sur le monde vont forcément impacter les relations entre hommes et femmes sur tous les plans. La durée des études et le recul de l'âge du mariage bouleversent les relations et appellent à des réflexions et des débats sur des questions qui vont avoir un mal fou à être posées tant la société est de plus en plus convertie à un conservatisme et à une religiosité qui sont des freins puissants à des avancées sur ce qui fait que des enfants naissent dans des conditions qui en feront forcément des réprouvés. S. A. O.

Commerce/Contrôle au 1^{er} trimestre

Des transactions commerciales sans factures de 15 milliards DA découvertes

DES TRANSACTIONS commerciales sans factures de 15,3 milliards de DA ont été relevées par les services de contrôle du ministère du Commerce durant le 1^{er} trimestre 2015, a appris lundi l'APS auprès de la direction de contrôle et de lutte contre la fraude de ce département ministériel. Quant au montant des marchandises saisies pour défaut de facturation, il a atteint une valeur de 890,2 millions DA sur la même période. Les opérations de contrôle se sont soldées par 167 568 interventions ayant permis la constatation de 37 210 infractions et la fermeture de 2 929 locaux commerciaux. En somme, les principales infractions constatées au plan des pratiques commerciales concernent le défaut de publicité des prix (29,11% de la globalité des infractions), l'exercice d'activité commerciale sans local (12%), l'opposition au contrôle (10%), le défaut de facturation (6,5%), le défaut de registre du commerce (6,2%) et la pratique des prix illicites (2,2%). En matière de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, les opérations menées par les services de contrôle ont permis la saisie de 88,15 tonnes de produits non conformes ou impropres à la consommation représentant une valeur de 5,94 millions DA. **Yanis G.**

TUNISIE

SÉCURITÉ RENFORCÉE DANS LES LIEUX TOURISTIQUES



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tlemcen

Saisie de 31 quintaux de cannabis provenant du Maroc

■ Les éléments des Douanes ont renforcé le contrôle sur les frontières, surtout au niveau de Akid Abbès où un véhicule transportant cette marchandise prohibée a été intercepté.

Par Slim O.

Une quantité de 31 quintaux de résine de cannabis provenant du Maroc a été saisie dimanche soir par les douaniers de Maghnia, a-t-on appris lundi du service d'infor-

mation de la direction régionale des Douanes de Tlemcen. Agissant sur informations faisant état d'une tentative d'introduire de la drogue sur le territoire national, les éléments des Douanes ont renforcé le contrôle sur les frontières, surtout au

niveau de Akid Abbès où un véhicule transportant cette marchandise prohibée a été intercepté, selon la source. Cette opération intervient trois jours après celle effectuée dans la nuit de vendredi dernier et qui a permis à la brigade de contrôle des Douanes de Honaine de saisir 3,33 qx de kif traité sur la route nationale RN 35 reliant Tlemcen et Maghnia.

S. O./APS

Après un attentat au Caire

Le procureur général égyptien succombe à ses blessures

LE PROCUREUR général égyptien, Hicham Barakat, a succombé à ses blessures lundi après avoir été la cible d'un attentat à la bombe au Caire, ont annoncé deux ministres. Il «est décédé», a déclaré le ministre de la Justice à l'hôpital où le procureur avait été transporté. Un autre ministre a confirmé cette annonce. Le convoi du procureur général égyptien a été touché lundi matin par l'explosion d'une bombe. Selon des témoins, l'explosion a totalement détruit au moins cinq voitures et fait exposer les vitrines de plusieurs magasins dans le quartier huppé de Héliopolis, dans le nord de la capitale. Le 21 mai, la branche égyptienne du groupe autoproclamé Etat islamique (EI, Daech) avait appelé ses partisans à s'attaquer aux juges en riposte à la pendaison d'hommes reconnus coupables d'avoir mené des attaques au nom de l'organisation terroriste. Quelques jours plus tôt, deux juges et un procureur avaient été tués par balle dans le nord du Sinaï (est), théâtre d'attentats visant habituellement les forces de sécurité. **R. I./APS**

Djanet

Dix contrebandiers de différentes nationalités africaines arrêtés

DIX CONTREBANDIERS de différentes nationalités africaines ont été arrêtés dimanche à Djanet par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre le crime organisé, a indiqué lundi le ministère de la Défense nationale, dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Djanet (4^e Région militaire) a appréhendé le 28 juin 2015, dix contrebandiers de différentes nationalités africaines et a saisi un véhicule tout-terrain, dix détecteurs de métaux, deux groupes électrogènes et deux téléphones portables», a précisé la même source. Par ailleurs, «au niveau de la 2^e Région militaire, les éléments des gardes-frontières de Bab El Assa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen ont saisi une quantité de carburant s'élevant à 7 080 litres destinée à la contrebande», a-t-elle ajouté. **H. Y.**

À l'occasion du 23^e anniversaire de son assassinat

Cérémonie de recueillement à la mémoire de Mohamed Boudiaf

UNE CÉRÉMONIE de recueillement à la mémoire du défunt président Mohamed Boudiaf a été organisée lundi au cimetière d'El Alia à Alger, à l'occasion du 23^e anniversaire de son assassinat. Ont pris part à la cérémonie, ses compagnons d'armes dont Si Allal Thaalibi, El Hachemi Troudi et Louissette Ighilahriz. Après la lecture de la Fatïha, une gerbe de fleurs a été déposée sur la tombe de feu Mohamed Boudiaf. Le président Boudiaf a été assassiné le 29 juin 1992, à la maison de la culture de Annaba alors qu'il prononçait un discours à la nation. Le compagnon de lutte du défunt Si Allal Thaalibi a souligné dans son intervention que cette cérémonie a été organisée pour «rappeler à la mémoire l'un des grands symboles de l'Etat algérien», appelant à «rester fidèles aux legs des martyrs» qui «se sont sacrifiés pour que vive l'Algérie libre». **Kamel L.**